

Rapport annuel de la Commission des affaires étudiantes

2022-2023



Commission des
affaires étudiantes



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

1. FONCTIONS ET COMPOSITION DE LA COMMISSION	3
2. TRAVAUX DE LA COMMISSION	4
2.1 REMARQUE PRÉLIMINAIRE : UNE COMMISSION AU RALENTI	4
2.2 THÈMES ABORDÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023	4
2.3 MANDAT TOUCHANT LA RELATION PÉDAGOGIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA PRÉSENCE GRANDISSANTE DES ACTIVITÉS À DISTANCE	5
3. REMERCIEMENTS.....	6
ANNEXE 1	7
ANNEXE 2	9
ANNEXE 3	13

1. Fonctions et composition de la Commission

La Commission des affaires étudiantes a pour fonction de considérer, à la demande du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, de la rectrice ou du recteur ou d'une association étudiante, toute question intéressant l'ensemble de la communauté étudiante (article 125 des Statuts de l'Université Laval¹). En vertu de l'article 118 des Statuts de l'Université Laval, la Commission des affaires étudiantes fait état de ses travaux au Conseil universitaire une fois par année. Elle présente, dans ce rapport, l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice précédent.

Outre certains mandats confiés spécifiquement par l'administration de l'Université Laval, la Commission des affaires étudiante discute, planifie et détermine les mandats sur lesquels elle souhaite travailler et fait part de ses projets de mandat à la rectrice ou au recteur et au vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes. Ainsi, plusieurs mandats émergent de la Commission, qui travaille avec le soutien et la collaboration de différents membres de la communauté de l'Université Laval interpellés par les enjeux relatifs à la condition étudiante.

Sont membres avec droit de vote, outre le président : sept enseignantes ou enseignants (six professeures ou professeurs et une personne chargée de cours) ainsi que sept étudiantes et étudiants (quatre du premier cycle, deux des cycles supérieurs et un alternativement du premier cycle ou des cycles supérieurs). Sont aussi membres d'office, sans droit de vote : la rectrice ou le recteur, le ou la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, la personne chargée des affaires étudiantes par le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, ainsi que le ou la secrétaire de la Commission.

Pour tenir une réunion de la Commission des affaires étudiantes, il est nécessaire d'avoir un double quorum : le quorum étudiant (trois membres) et le quorum enseignant (trois membres). La liste des membres pour l'année 2022-2023 est présentée à [l'Annexe 1](#).

La Commission siège officiellement toutes les deux semaines durant les sessions d'automne et d'hiver. Outre ces réunions statutaires, elle travaille régulièrement en comités *ad hoc* pour préparer et optimiser les séances. Elle organise aussi tout au long de l'année des rencontres avec les facultés, les associations étudiantes facultaires et les divers services de l'Université Laval pour mieux appréhender la réalité et les besoins de la communauté étudiante et ainsi mener à bien l'ensemble de ses mandats.

¹ <https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/BSG/Documents/Statuts-Universite-Laval.pdf>

2. Travaux de la Commission

2.1 Remarque préliminaire : une Commission au ralenti

Notons d'emblée que les activités de la Commission ont été ralenties cette année par l'absence de quelques personnes ressources et par un congé de maladie partiel de son président de janvier à juin 2023, réduisant le rythme de travail et forçant l'annulation de deux réunions. Plusieurs rencontres individuelles qui étaient prévues pour préparer les réunions de la Commission ont dû être annulées ou reportées. La grève du SPUL a aussi eu une incidence importante sur les travaux de la Commission, forçant l'annulation de quatre autres réunions prévues au calendrier, trois pendant la grève et une quatrième au retour de la grève car nous n'avions pas le quorum. Deux réunions ont par ailleurs été rajoutées en mai, mais peu de membres ont pu y assister, étant mobilisés par les activités de rattrapage au retour de la grève. Il faut dire aussi que la toute première réunion de l'année, prévue le 29 septembre, avait dû être annulée faute de quorum. Ainsi, la Commission a tenu sept rencontres, soit cinq séances régulières et deux rencontres de travail sans quorum.

L'engagement d'un agent de recherche et de planification surnuméraire, à temps complet de février à juin 2023 (Xavier Boileau), et d'un spécialiste en statistiques, pendant six semaines (Luc Simon), a pallié partiellement ces difficultés. Et de fait, une bonne partie des idées présentées dans le document intitulé *Réflexion de la Commission sur l'état de la relation pédagogique dans le contexte de la présence grandissante des activités à distance*, qui sera prochainement présenté au Conseil universitaire, vient de leurs travaux beaucoup plus que des discussions en Commission.

2.2 Thèmes abordés au cours de l'année 2022-2023

Malgré ces quelques embûches, la Commission a pu se pencher sur plusieurs projets institutionnels pour lesquels on demandait son avis. Cela touchait les dossiers suivants :

- La deuxième édition du sondage du Service de soutien à l'enseignement sur les préférences à l'égard des formules d'enseignement ;
- Le projet de Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique, exigée par la loi 32;
- La Planification stratégique de l'Université Laval;
- La réflexion de l'Université Laval au sujet de ChatGPT;
- Le projet de Stratégie de développement durable – horizon 2030;
- Le projet de Politique en matière de santé mentale de la communauté étudiante;

- La révision de la Politique de la formation à distance, donnant lieu à son abrogation et à divers amendements au Règlement des études.

Chaque fois, nous avons posé quelques questions, proposé diverses retouches mais exprimé généralement des recommandations favorables qui ont toutes été prises en considération. Les périodes consacrées à ces divers sujets sont précisées dans le calendrier de nos séances, donné à l'[annexe 2](#).

Le temps qui restait a été consacré principalement à la question de la *relation pédagogique dans le contexte de la présence grandissante des activités à distance*. Ce thème avait émergé d'une réflexion préliminaire menée par la Commission à l'hiver 2022 et avait fait l'objet d'un mandat adopté par le Conseil universitaire le 27 septembre 2022. Nous avons consacré aussi un peu de temps à un autre sujet discuté à l'hiver 2022, lui aussi formulé dans un mandat adopté la même séance par le Conseil universitaire : *la situation des étudiantes et étudiants internationaux qui travaillent dans des laboratoires où la langue principale est l'anglais*. Il avait été décidé en 2022 de reporter pour l'essentiel à l'année 2023-2024 l'examen attentif de cette dernière question, mais une demi-séance y fut néanmoins dédiée cette année. (Les périodes consacrées à ces deux sujets sont précisées à l'[annexe 2](#).)

2.3 Mandat touchant la relation pédagogique dans le contexte de la présence grandissante des activités à distance

La relation pédagogique est au cœur de l'institution universitaire et tout ce qui peut l'appauvrir représente une menace pour l'institution même. Or, il apparaissait aux membres de la Commission que ces relations ne sont plus ce qu'elles étaient il y a – disons – 50 ans, voire il y a seulement 15 ou 20 ans, et que la présence grandissante des cours et des activités à distance pourrait en bonne partie expliquer ces changements, qui sont fréquemment jugés négativement.

Nous nous demandions si la Commission serait en mesure d'identifier des lacunes particulières dans nos nouvelles manières de faire et, le cas échéant, recommander quelque action de la part de la direction de l'institution, du corps enseignant et/ou des associations étudiantes pour que l'université demeure bien vivante, et de même l'expérience étudiante.

Comme indiqué plus haut, peu de séances ont pu être consacrées à l'étude de cette question. Nous avons cependant été alimentés par les résultats d'une vaste recherche documentaire à laquelle s'est consacré notre agent de recherche et de planification surnuméraire (Xavier Boileau), de même que par de nombreuses données statistiques recueillies et interrogées par un spécialiste dans le domaine, monsieur Luc Simon.

Quelques personnes ont aussi été rencontrées de manière individuelle par le président, parfois accompagné de son adjoint ou de son adjointe du moment, afin d'alimenter sous un angle ou un autre la réflexion de la Commission. La liste des personnes rencontrées est donnée en [annexe 3](#).

Le résultat de ces réflexions a été présenté en mai 2023 aux membres de la Commission lors de deux réunions ajoutées au calendrier régulier. Mais nous n'avions pas quorum et la Commission devait aussi donner son avis sur trois projets de politiques, si bien que nous n'avons pas été capables d'aller au-delà de quelques constatations, sans arriver à une conclusion ni à formuler une quelconque recommandation.

Au cours des mois qui ont suivi, la réflexion autour des mêmes données a été approfondie en comité restreint, conduisant à la rédaction d'un texte qui a été discuté à la réunion de la Commission du 12 octobre 2023. Une version tenant compte des commentaires des membres de la Commission sera prochainement acheminée au Conseil universitaire. Le document dit essentiellement que le sujet ne soulève pas d'enjeux tangibles pour la condition étudiante et propose de ne pas poursuivre l'étude de la question à l'automne 2023, et de passer plutôt au deuxième mandat qui avait été retenu par le Conseil universitaire, tel que prévu initialement.

3. Remerciements

Les membres et le président de la Commission souhaitent adresser ses remerciements à l'agent de recherche et de planification provisoire et surnuméraire (Xavier Boileau), à l'agente de recherche et de planification de la Commission (Johannie Boulet), et au spécialiste en statistique (Luc Simon) pour leur soutien au cours de l'exercice 2022-2023.

La Commission remercie également madame Martine Duquet pour son précieux travail aux activités administratives et de secrétariat.

La Commission tient par ailleurs à exprimer sa reconnaissance aux actrices et acteurs de la communauté lavalloise rencontrés au cours de cet exercice, en particulier aux associations étudiantes, facultés, départements et directions de services qui ont contribué à enrichir notre réflexion. Soulignons également le soutien précieux dont nous avons bénéficié de la part du vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes.

Le président tient à exprimer enfin sa reconnaissance envers les membres de la Commission pour l'engagement dont ils et elles ont fait preuve.



Johannie Boulet
Secrétaire



Victor Thibaudeau
Président

Le 12 octobre 2023

ANNEXE 1

Membres de la Commission des affaires étudiantes (2022-2023)

Étudiants et étudiantes

Mandats ayant débuté lors de l'exercice 2022-2023	Durée
Alexandre Aubut, microprogramme de formation en ingénierie en milieu pratique 3 – génie logiciel	2022-09-23 à 2023-01-11
Érika Vaillancourt, microprogramme sur les saines habitudes de vie	2022-04-22 à 2023-04-14
Arianne Faucher, baccalauréat en enseignement du français, langue seconde	2022-09-23 à 2023-09-22
Kelly Burchell-Reyes, doctorat en chimie	2022-09-29 à 2023-09-28
Jean-Nicolas Villiard, baccalauréat en agroéconomie	2022-11-18 à 2023-09-22
Daphnée Sauvageau, vice-présidente aux affaires socioculturelles, CADEUL	2023-04-23 à 2024-04-19
Pénélope Dagenais-Lavoie, certificat sur les féminismes, les genres et les sociétés	2023-04-21 à 2023-09-22
Christophe Dussault, baccalauréat en microbiologie	2023-04-21 à 2023-09-22

Professeurs, professeures et chargée de cours

Mandats ayant débuté lors de l'exercice 2022-2023	Durée
Guy Jobin, professeur titulaire, Faculté de théologie et de sciences religieuses	2023-05-12 à 2025-05-11
Mandats ayant débuté avant l'exercice 2022-2023 et s'étant poursuivis	Durée
Laura Monetta : professeure titulaire, Département de réadaptation, Faculté de médecine	2021-09-01 à 2023-08-31
Serge Kablan, professeur titulaire, Département de management, Faculté des sciences de l'administration	2022-02-28 à 2024-02-27

Jonathan Gaudreault, professeur titulaire, Département d'informatique et de génie logiciel, Faculté des sciences et de génie	2021-09-28 à 2023-09-27
Valérie-Anne Mahéo- Le Luel, professeure adjointe, Département de science politique	2020-11-04 à 2022-11-03
Valérie Roberge : chargée de cours, Faculté de philosophie	2020-11-26 à 2022-11-25 Renouvellement : 2022-11-26 à 2024-11-25

Membres sans droit de vote :

Sophie D'Amours : Rectrice*

Cathia Bergeron : Vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes*

Geneviève Champoux : Directrice de la Direction des services aux étudiants*

Michel De Waele : Adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

Johannie Boulet et Xavier Boileau: Secrétaires de la Commission

*siège d'office

ANNEXE 2

Calendrier des activités 2022-2023 de la Commission

Le tableau suivant détaille le calendrier des réunions. Les périodes dédiées au mandat particulier touchant la relation E-P sont en italique.

29 septembre 2022 : réunion annulée (absence de quorum)	
13 octobre 2022	
9h05-10h	<i>Réflexion autour des mandats de la Commission (en présence de la rectrice et de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes)</i>
10h15-11h15	<i>Brainstorming autour du mandat particulier</i>
11h15-12h	<p><i>Rédition du sondage du Service de soutien à l'enseignement sur les préférences des étudiantes et étudiants à l'égard des formules d'enseignement</i></p> <p>Ce sondage était l'initiative du VREAE et du Service de soutien à l'enseignement. Mais les données qu'il pouvait dégager étaient de nature à alimenter notre réflexion autour de notre mandat particulier.</p>
27 octobre 2022	
9h15-9h45	Discussion sur le projet de politique sur la liberté académique, exigée par la loi 32 <i>et devenu la Politique sur la promotion et la protection de la liberté académique</i>
9h45-10h15	<i>Élaboration d'un plan de travail pour le mandat particulier</i>
10h30-11h15	Compte-rendu du colloque « L'université disloquée » (en lien avec notre mandat #2)

11h15-12h	<i>Rédition du sondage du Service de soutien à l'enseignement sur les préférences des étudiantes et étudiants à l'égard des formules d'enseignement : suite</i>
17 novembre 2022	
9h-10h30	Planification stratégique de l'Université Laval : présentation de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (Cathia Bergeron) et de la vice-rectrice adjointe (Caroline Sénécal) suivie d'un échange
10h45-11h	<i>Informations du président</i>
11h-12h	Rédition du sondage du Service de soutien à l'enseignement sur les préférences des étudiantes et étudiants à l'égard des formules d'enseignement
1er décembre 2022	
9h-12h	Formulation des suggestions de la Commission dans le cadre de la Planification stratégique de l'Université Laval
12 janvier 2023 : réunion annulée (congé de maladie du président)	
26 janvier 2023 : réunion annulée (congé de maladie du président)	
9 février 2023	
9h30-10h30	Présentation et discussion des premiers résultats du sondage « Formules d'enseignement : quelles sont vos préférences? » réalisé du 29 novembre au 9 décembre 2022 (invité : Nicolas Gagnon, Directeur du Service de soutien à l'enseignement)
10h30-45	ChatGPT : état de la réflexion à l'Université Laval (invité : Nicolas Gagnon)
11h-12h	<i>Quelques outils et stratégies pédagogiques déployés dans le cours comodal Phi-3900 « Éthique et professionnalisme » (obligatoire dans les programmes en génie) pour</i>

	<i>stimuler l'engagement étudiant (par Jean-François Sénéchal, chargé d'enseignement à la Faculté de philosophie)</i>
23 février 2023 : réunion annulée (grève du SPUL)	
16 mars 2023 : réunion annulée (grève du SPUL)	
30 mars 2023 : réunion annulée (grève du SPUL)	
13 avril 2023 : réunion annulée (au retour de la grève du SPUL, seulement 3 membres pouvaient y participer)	
4 mai 2023 : réunion complémentaire (sans quorum : seulement 2 professeurs ou professeures et 2 étudiantes ou étudiants sont présents)	
9h-10h30	<i>Présentation et discussion des résultats de la recherche documentaire faite depuis le début février sur le mandat particulier</i>
10h45-11h30	<i>Réaction des membres à la recherche documentaire réalisée depuis le début février</i>
11h30-12h	Consultation sur la Stratégie de développement durable – horizon 2030 (invités : Pierre Lemay, Audrey Pomerleau-Boivin et Mariane Fradet)
11 mai 2023 : réunion complémentaire (sans quorum : seulement 2 professeurs ou professeures et 4 étudiantes ou étudiants sont présents)	
9h10-10h	Politique en matière de santé mentale de la communauté étudiante (Invitées : Caroline Senécal, vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes, Louise Careau, directrice du Centre d'aide aux étudiants et Manon Paquette, agente de recherche et de planification au VREAE)
10h15-11h30	<i>Poursuite de la discussion au sujet du mandat particulier</i>

11h30- 12h	Révision de la Politique de formation à distance (Invités et invitées : Annick Jaton, directrice du Bureau de la qualité des programmes, VREAE, Margaret Schomaker, présidente du Comité de révision de la Politique, Nicolas Gagnon, directeur du Service de soutien à l'enseignement et Éric Martel, directeur adjoint – formation à distance au SSE)
---------------	---

ANNEXE 3

Liste des personnes rencontrées en rapport avec le mandat particulier touchant la relation pédagogique dans le contexte de la présence grandissante des activités à distance

- Sophie-Jan Arrien, professeure titulaire à la Faculté de philosophie;
- Andrée Côté, diplômée en géographie, littérature et arts visuels
- Maxime Coulombe, professeur titulaire à la Faculté des lettres et des sciences humaines;
- Hélène Deveau, chargée d'enseignement à la Faculté des sciences et de génie;
- Lily Duchesne, diplômée en sociologie et en administration;
- Thierry Eude, professeur agrégé à la Faculté des sciences et de génie;
- Lucien Huot, professeur émérite à la Faculté des sciences et de génie;
- Denis Jeffrey, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation;
- Louis-Philippe Lampron, président du SPUL et professeur titulaire à la Faculté de droit;
- Samuel Nepton, chargé d'enseignement à la Faculté de philosophie;
- Éric Martel, directeur adjoint - formation à distance au Service de soutien à l'enseignement;
- Michel Sasseville, professeur associé à la Faculté de philosophie;
- Lucien Morin, professeur émérite à la Faculté des sciences de l'éducation ;
- Joël de la Noüe, professeur émérite à la Faculté d'agriculture et d'alimentation;
- Jean-François Sénéchal, chargé d'enseignement à la Faculté de philosophie.